

**COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE**  
**DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 18  
Date de la convocation : 29/06/2023

**Objet : Autorisation de signature de la convention tripartite de mise à disposition temporaire de la salle LAMA au profit du Muretain Agglo et de l'association « Au pays des lucioles »**

**Numéro : IV-2023/43**

**SEANCE du 11 juillet 2023**

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le onze juillet à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame PELLEGRINO Yvette, Première adjointe de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

**Présents :** PELLEGRINO Yvette ; SENTENAC Patrick ; MASCRE Gérard ; BONNEMAISON Chantal ; ZARADER Karine ; LELEU Gérard ; GUERINI Gilberte ; BASCANS Pascale ; BONNAC Patrick ; LEBLOND Alain ; SENTENAC Chrystèle ; FEUILLERAT Patrick ; GUELIN Carole ; BIZET Cécile ; TORRES Sébastien

**Pouvoirs :** DESPLAS Janine pouvoir à FEUILLERAT Patrick ; LECOMTE Nathalie pouvoir à GUELIN Carole ; LEROUX Jean-François pouvoir à BONNAC Patrick

**Absents excusés :** DELSOL Alain ; LAMANDE Laurent ; DOTTO Christian ; PAROLIN Vanessa ; DE PUYMAURIN Thierry

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance

**Exposé des motifs :**

La présidente de séance donne lecture du projet de convention tripartite de mise à disposition temporaire à titre gratuit de la salle LAMA au profit du Muretain Agglo (Relais des Assistantes Maternelles) et de l'association « Au pays des lucioles ».

La présidente de séance propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE**

- D'autoriser le Maire, ou à défaut son représentant, à signer la convention susvisée.

**A la majorité des membres présents et représentés**  
**POUR : 17 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 1 (P.SENTENAC)**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/07/2023 et de la publication le 13/07/2023.

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 13/07/2023

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-031-213102874-20230711-IV\_2023\_43-

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A LAVERNOSE-LACASSE LE 11/07/2023

La Première Adjointe

Y.PELLEGRINO



REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2023

Application agréée E-legalite.com